



Un chien guide ça change la vie

Semaine du chien guide d'aveugle

5^e édition du 18 au 25 septembre 2016

Un chien guide pour retrouver une vie sociale

Pour 89 %¹ des maîtres de chiens guides, l'arrivée du chien guide permet une meilleure intégration dans la société. L'enquête OpinionWay, de mai 2016 montre qu'elle améliore le confort (99 %), la qualité de vie (99 %), l'autonomie (98 %), et la confiance en soi (92 %). Le chien guide élargit l'univers de son maître et lui permet de mieux appréhender son environnement.

Pourtant, trop peu de personnes aveugles ou malvoyantes ont accès au chien guide.

En dépit des 70 000 personnes non voyantes et 1,2 millions de personnes très malvoyantes, la France ne compte que 1 500 équipes maîtres chiens guides.

La FFAC et les associations fédérées souhaitent remettre plus de chiens guides et ainsi améliorer l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

Pour atteindre cet objectif, la FFAC poursuit son travail d'information et de sensibilisation sur le chien guide, auprès du grand public et des personnes déficientes visuelles en organisant la **5^e Semaine du chien guide d'aveugle du 18 au 25 septembre 2016**.

Une nouvelle occasion de rencontrer ce partenaire facilitateur du quotidien qui change la vie.

Le 25 septembre, les centres d'éductions des 9 associations régionales de chiens guides d'aveugles ouvriront leurs portes au public. Une occasion de mieux comprendre le travail du chien éduqué par les professionnels des écoles.

Portrait du chien guide en 5 points :

1 - Un chien guide apporte liberté, autonomie et confiance. Un chien guide, c'est la possibilité d'aborder l'avenir avec plus de confiance.

2 - Cet animal bénéficie d'une éducation de haute qualité. Il répond à 50 ordres différents et il sait même désobéir lorsqu'il en va de la sécurité de son maître.

3 - Le chien est remis gratuitement à la personne déficiente visuelle. Son éducation a été entièrement financée grâce à la générosité du public (dons et legs). Il ne reste à la charge du maître que son entretien.

4 - Un guide tout terrain. L'animal a le droit d'entrer librement et gratuitement dans tous les lieux ouverts au public (commerces, cinémas, salles de spectacles, taxis, hôtels, maisons d'hôtes ETC), grâce à la loi du 11 février 2005 qui a été étendue l'année dernière aux chiens guides en éducation.

5 - Un chien guide = une famille d'accueil. Les chiens naissent dans un des centres d'élevage puis partent dans les centres d'éducation. De 2 à 10 mois, ils rejoignent leur famille d'accueil bénévole, suivis par un professionnel de l'école.

¹ Enquête FFAC OpinionWay « Les chiens-guides et l'opinion des parties prenantes sur les questions d'accès à l'information et d'accompagnement » mai 2016

Un mouvement uni dans une Fédération !



9 ASSOCIATIONS RÉGIONALES
16 CENTRES D'ÉDUCATION



1 RÉSEAU D'ÉLEVAGES DE CHIOTS

- Le Centre National d'Élevage (CESECAH) à Lezoux (63)
- La Maison du Chiot à Angers (49)
- Le centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol à Buc (79)

2 ASSOCIATIONS NATIONALES



Une association nationale d'utilisateurs (ANMCGA)



Un centre d'éducation de chiens guides pour enfants et adolescents (Fondation Frédéric Gaillanne)

Rendez-vous sur www.semaine-chienguide.fr pour découvrir tous les événements de la semaine du chien guide d'aveugle.



@leschienguides



Les Chiens Guides FFAC



FFAC Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

Contact presse :

Nathalie Cardeilhac - Tél. : 06 63 08 41 30 e-mail : n.cardeilhac@orange.fr

Martin Kolle - Tél. : 06 89 70 17 51 e-mail : martin.kolle@lobbycom.fr

Contact Fédération :

Jean-Luc Girre - Tél. : 01 44 64 89 81 e-mail : jl.girre@chienguides.fr

FFAC
71 rue de Bagnolet - 75020 Paris
Tél. : 01 44 64 89 89 e-mail : federation@chienguides.fr